



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Une rentrée en force pour le conseil municipal

Un geste concret pour soutenir la construction en bois

Dolbeau-Mistassini, 16 septembre 2019 – Fort des succès d'utilisation du bois dans sa caserne de sécurité incendie et dans son projet de piscine, le conseil municipal de la Ville de Dolbeau-Mistassini s'engage par résolution à analyser la possibilité d'utiliser le bois de structure dans toutes ses constructions.

Cette position tient notamment de la volonté du conseil municipal de soutenir l'économie forestière et d'encourager les bonnes pratiques environnementales. En effet, les gains environnementaux de l'utilisation du bois en construction sont appréciables, notamment pour la capacité du bois à séquestrer le carbone et dans le cadre des analyses de cycle de vie des matériaux. En regard des avancements techniques des dernières années en matière de bois d'ingénierie et des nombreux outils disponibles pour faciliter les projets de construction en bois, les municipalités du Québec ont avantage à augmenter l'utilisation du bois de structure dans leurs projets.

Citation :

« La ville centre du plus grand parterre de coupe forestier du Québec se doit de donner l'exemple et d'assurer un leadership dans la promotion de la construction en bois. Les outils maintenant disponibles et les preuves des gains environnementaux reliés à l'utilisation du bois sont autant de raisons qui doivent convaincre toutes les municipalités du Québec de faire comme nous. » - Pascal Cloutier

Faits saillants

- C'est par l'adoption d'une résolution que le conseil municipal s'engage à analyser la possibilité d'utiliser le bois de structure dans tous ses projets de construction.
- Si la Charte du bois exige déjà des projets financés par le gouvernement du Québec de faire une analyse lors de l'avant-projet, l'engagement dolmissois va plus loin et s'impose cette analyse en tout temps, peu importe les sources de financement des projets.
- Le maire de Dolbeau-Mistassini invitera les municipalités du Québec à emboîter le pas tant pour des motifs environnementaux qu'économiques.

- 30 -

Source : Christine Sauvageau
Conseillère en communication et relation avec le milieu
Ville de Dolbeau-Mistassini
418 276-0160, poste 2071 ou 418 218-0522
communications@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca